

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES
DE LA RÉGION EST DE TOULON



RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2024



Hôtel de ville – Place du 11 Novembre BP 62 – 83250 LA LONDE LES MAURES
mail : accueil@siaeau.com

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
I -LE TERRITOIRE DE COMPÉTENCE ET LES MEMBRES DU SYNDICAT	4
1- Compétence du Syndicat	5
2-Le syndicat en quelques chiffres	5
3- Les ressources en eau	5
4- Le patrimoine	6
5- Le contrat DSP	6
II – GOUVERNANCE DU SYNDICAT	7
6- Organigramme	8
7- Le fonctionnement	8
8- L'organisation administrative et technique du syndicat	9
9- La représentation des EPCI	10
III- LES INFORMATIONS FINANCIÈRES	11
10- Le budget du SIAECRET	11
11- La surtaxe syndical	15
12- L'encours de la dette	19
13 -Le prix du m ³	20
IV- LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT 202	
14 -Les faits marquants de 2024	21
15- Présentation des travaux réalisés en 2024	24
16-Le tableau des indicateurs	32

Madame, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les Délégués,

Partenaire institutionnel depuis 77 ans d'un ensemble aujourd'hui constitué de neuf collectivités territoriales – la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures et la commune de Carnoules – notre syndicat est l'un des plus anciens établissements publics de coopération intercommunale du département du Var.

Les valeurs ayant présidé à la création du syndicat demeurent immuables : un tarif de l'eau maîtrisé, une répartition équitable des investissements entre les communes, et une représentation égalitaire de chacune au sein du comité syndical.

Les défis liés à l'évolution démographique du XXI^e siècle sont relevés avec détermination, grâce à des actions de long terme visant à garantir une alimentation en eau potable de qualité, pour les populations actuelles comme pour les générations à venir.

Conforté par son histoire et pleinement conscient des enjeux présents et futurs, le syndicat entend poursuivre ses missions aux côtés de l'ensemble des élus, dans un esprit d'équipe fort et uni. Je tiens à saluer l'engagement conséquent de chacun d'entre vous pour mener à bien ces actions.

J'exprime également ma profonde gratitude envers toutes les collectivités pour leur confiance, et je remercie sincèrement chacun d'entre vous pour votre dévouement et votre contribution à notre mission commune.

Chaque année, notre syndicat retrace son activité dans un rapport synthétique, objectif et fidèle. Ce document, très attendu par l'ensemble des collectivités adhérentes, met en lumière nos résultats techniques et financiers et permet de mieux faire connaître l'étendue de nos actions et de nos compétences.

En 2024, le syndicat a mené à bien de nombreux projets structurants, notamment les renouvellements de conduites sur les communes de La Londe et de Pierrefeu.

Si l'eau est une ressource précieuse, nous avons la chance qu'elle soit relativement abondante dans notre région. Toutefois, il est nécessaire de la capter, de la traiter, puis de la distribuer. C'est grâce à l'action du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau de la Région Est de Toulon que cela est rendu possible. Après extraction et traitement, l'eau est mise à disposition des collectivités adhérentes. Je tiens ici à remercier VEOLIA, notre fermier, pour l'entretien des ouvrages du syndicat et sa réactivité lors des incidents sur le réseau.

Chaque année, le syndicat engage de nouveaux investissements pour préserver un rendement satisfaisant de son réseau, en limitant autant que possible les pertes d'eau.

Ce travail mobilise et motive nos délégués, convaincus que cette ressource, qui peut nous sembler si évidente, est en réalité un bien commun que nous devons protéger.

Aujourd'hui comme demain, nous avons la responsabilité de garantir la disponibilité et la qualité de l'eau que nous utilisons au quotidien. Cette responsabilité incombe à tous les acteurs de la filière – collectivités, exploitants, institutions, mais aussi usagers.

À travers les actions déjà réalisées et celles à venir, nous sommes déterminés à poursuivre notre engagement pour offrir une eau de très bonne qualité, à un coût raisonnable.

Car c'est ensemble que nous devons agir, pour que les générations futures disposent elles aussi d'une ressource en quantité suffisante et de qualité irréprochable. Pour cela, nous travaillons en partenariat avec l'Agence de l'eau, la Société du Canal de Provence, la Métropole Toulon Provence Méditerranée et notre fermier VEOLIA.

Avec mes sentiments dévoués,

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau
des communes de la Région Est de TOULON
Maire de La Londe Les Maures,
Vice-Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur,
François de CANSON



PRÉAMBULE

Le présent rapport annuel rappelle le mode de fonctionnement du Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau des Communes de la Région Est de Toulon (SIAECRET). Il retrace les faits marquants de l’année écoulée et met en lumière les projets conduits au cours de l’exercice 2024.

Conformément aux dispositions réglementaires, le Président adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport d’activité détaillant les actions du syndicat.

Ce rapport fait ensuite l’objet d’une communication en séance publique du Conseil municipal, au cours de laquelle les délégués représentant la commune au sein du comité syndical peuvent être entendus.

I- TERRITOIRE DE COMPÉTENCE ET LES MEMBRES DU SYNDICAT

Le Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau des Communes de la Région Est de Toulon (SIAECRET) est un syndicat mixte fermé qui regroupe 9 communes pour lesquelles il assure l’approvisionnement en eau (production et adduction).

121 755 habitants sont desservis.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la commune de Carnoules est adhérente.

A cette même date, la métropole Toulon Provence Méditerranée dotée nouvellement de la compétence « eau potable » s’est substituée aux communes de La Crau, Carqueiranne et Hyères au sein du Syndicat de l’Est.

C’est un syndicat mixte fermé : ses membres sont exclusivement issus des EPCI à fiscalité propre .

La population totalise 121 755 habitants répartie sur 9 communes.

Le SIAECRET regroupe désormais :

- la métropole de TPM (Hyères, La Crau, Carqueiranne)
- les communes membres de la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures
 - Pierrefeu
 - Collobrières
 - La Londe
 - Bormes-les-Mimosas
 - Le Lavandou
- La commune de Carnoules (Coeur de VAR)



Population 1 er janvier 2024

COMMUNES	Nombre d'habitants
BORMES LES MIMOSAS	8 291
CARNOULES	3 884
CARQUEIRANNE	9 582
COLLOBRIÈRES	1 927
HYÈRES	54 444
LA CRAU	19 590
LA LONDE LES MAURES	11 577
LE LAVANDOU	6 277
PIERREFEU	6 183
TOTAL	121 755 Hab

1-COMPÉTENCE DU SYNDICAT

Créé en 1947, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau des Communes de la Région Est de Toulon (SIAECRET) est compétent en matière de production et d'adduction d'eau potable. Il assure ainsi l'approvisionnement en eau brute puis traitée pour l'ensemble des neuf communes membres.

Chaque commune reste toutefois compétente pour la distribution de l'eau potable sur son territoire. Le syndicat intervient donc jusqu'aux points de livraison communaux.

2- LE SYNDICAT EN QUELQUES CHIFFRES

Les installations techniques permettant d'assurer la compétence production et adduction de l'eau potable sont notamment :

- 91 branchements
- 3 unités de production d'eau potable d'une capacité totale de 77 700 m³ par jour : Usine des Maurettes à HYÈRES -- Usine de CARNOULES - Usine du TRAPAN à BORMES LES MIMOSAS
- 4 Stations de rechloration
- 10 surpresseurs
- 13 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 18 650 m³
- 124 km de canalisations de distribution

3- LES RESSOURCES EN EAU BRUTES

L'alimentation en eau potable brute du territoire du SIAECRET est assurée par 2 entités distinctes : La Métropole T.PM et la société du Canal de Provence (SCP) . Le syndicat n'a pas de ressources propres.

3 Sources d'alimentation en eau potable sont des eaux de surface :

- Le Lac de CARCES, géré par la Métropole « TPM » alimente l'usine de CARNOULES (300 L/S)
- La retenue du Trapan, appartenant à la Société du Canal de Provence, alimente l'usine du TRAPAN sur la commune de BORMES (300L/S).

- La ressource du VERDON, appartenant à la Société du Canal de Provence, alimente l'usine des Maquettes sur la commune de HYÈRES (300L/S) depuis son agrandissement en juillet 2008. Elle est devenue l'usine principale du SIAECRET.

4- LE PATRIMOINE

L'exploitation du service de production et d'adduction a été déléguée à la société VEOLIA, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

Le rôle du syndicat reste centré sur l'entretien du patrimoine, les travaux neufs, et les gros travaux de rénovation.

Au 31 décembre 2024, le patrimoine du syndicat se présente comme suit :

- Valeur brute des immobilisations : 33 M€
- Amortissements cumulés : 14 M€
- Valeur nette comptable : 19 M€

5- MODE DE GESTION - CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Le syndicat a délégué l'exploitation de son service de production d'eau potable par contrat de délégation Service Public à la Compagnie des Eaux et de l'Ozone (CEO-VEOLIA).

Fermier VEOLIA	Syndicat
<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation du service • Trois opérations de travaux neufs 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux neufs • Travaux patrimoniaux de renouvellement

Depuis le 1^{er} juillet 2008 et pour une durée de 18 ans (jusqu'au 30 juin 2026), le syndicat a délégué l'exploitation du service à son fermier VEOLIA qui assure:

- Les achats d'eau,
- La production de l'eau et le traitement de l'eau,
- L'élévation de l'eau jusqu'aux sites de stockage
- La distribution de l'eau jusqu'aux compteurs de vente en gros
- Le renouvellement des équipements électromécaniques, branchements et compteurs
- Le service aux communes comprenant la relève mensuelle des compteurs en gros, le suivi des débits atteints par communes, l'émission et le recouvrement des factures.
- Trois opérations de travaux ont été contractuellement mises à la charge du fermier (réservoir de l'Anguillon, traitement des boues au Trapan et à Carnoules).

En dehors de ces trois opérations de travaux neufs, le syndicat assure les travaux patrimoniaux:

- Travaux neufs de renforcement, extension et mise en conformité des ouvrages
- Travaux de renouvellement et grosses réparations à caractère patrimonial pour la partie génie civil et canalisations.

Les achats d'eau brute sont faits par VEOLIA, société fermière, pour partie auprès de la Métropole « TPM », et pour partie auprès de la Société du Canal de Provence.

Avenant N°	Date d'effet	Commentaire
3	01/01/2024	- Modification du régime de TVA applicable aux activités de la collectivité - Respect des principes de laïcité
2	19/01/2015	- Intégration nouveau ouvrages. - Modification programme de renouvellement, - Investissement concessifs.
1	23/03/2010	- Modification de la définition du coefficient de révision applicable en ce qui concerne le programme prévisionnel de travaux de renouvellement et de grosses réparations à caractère fonctionnel prévu à l'article 19.2.2.2 du contrat afin de suivre les engagements du Déléguataire en terme d'exécution de ce programme ; - Précision plus en avant des clauses de reversement par le Déléguataire à la Collectivité de la part syndicale du prix de l'eau.

II- GOUVERNANCE DU SYNDICAT

Les changements en 2024 : Monsieur Christophe CORTÈS - Maire de CARNOULES devient membre titulaire au SIAE DE TOULON.

Le 27 septembre 2024 : Monsieur Arnaud LATIL – Maire de CARQUEIRANNE est élu «5 ème vice-Président » en remplacement de Monsieur Christian DAVID qui a démissionné du SIAE DE TOULON.

Madame Françoise BEGUIN - Adjointe de CARNOULES, remplace en tant que membre titulaire au SIAECRET Monsieur Lionel BERTORELLO qui a démissionné de la mairie de CARNOULES.

Le 07 février 2023, Monsieur de CANSON François est élu Président du Syndicat.

Comme pour les maires, Le Président du SIAECRET est élu pour 6 ans par le Comité Syndical.

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau des communes de la Région Est de Toulon agit dans un seul domaine de compétence, l'alimentation en eau potable. Le Président forme avec ses cinq vice-Présidents, le bureau qui se réunit avant chaque réunion du Comité syndical. C'est un organe de travail en charge d'examiner et de préparer les dossiers qui seront évoqués à l'occasion des réunions du Comité syndical.

6- ORGANIGRAMME



François de CANSON

Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation
en Eau des communes de la Région Est de TOULON
Maire de LA LONDE LES MAURES
Vice-Président du Conseil Régional PACA

LE BUREAU

1er Vice Président Hervé CILIA Représentant de « T.P.M »	2ème Vice Président Conseiller Municipal du Lavandou	3ème vice Président Adjoint de Pierrefeu	4ème Vice Présidente Représentante de « T.P.M »	5ème vice Président Maire de Carnoules Démission le 31/08/2024



7- LE FONCTIONNEMENT

Le comité syndical est une assemblée composée de 24 délégués titulaires et 24 délégués suppléants assurant la représentation des EPCI au sein du SIAECRET. La durée du mandat est égale à celle du conseil municipal dont ils sont issus. Cette assemblée gère par délibérations les affaires du SIAECRET.

Le Comité syndical est une instance plénière qui adopte des délibérations pour définir la politique du Syndicat, il décide des grandes orientations du service public de production et de distribution d'eau potable et les investissements à réaliser. Il valide la politique de gestion de l'eau du Syndicat.

Le Comité Syndical se réunit au minimum une fois par trimestre. Au cours de l'année 2024, le Comité s'est réuni 5 fois.

Les questions à l'ordre du jour sont:

- Sur le plan financier, le budget, les décisions modificatives et le compte administratif,
- Sur le plan administratif : Le rapport annuel du délégataire, le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau et le rapport d'activité,
- Sur les travaux : Les marchés d'études, de services et de travaux ainsi que les avenants.

Les comptes-rendus ont fait l'objet d'une transmission aux communes membres et aux élus du SIAECRET conformément à la réglementation.

Nombre de délibérations : 35 Délibérations.

Le tableau suivant récapitule les ordres du jour du Comité syndical en 2024

Dates de réunion	Délibérations adoptées
26/01/2024	<ul style="list-style-type: none"> ▶Débat d'orientation budgétaire 2024 ▶Délégation de service public d'eau potable lancement d'un consultation
25/03/2024	<ul style="list-style-type: none"> ▶Désignation des représentants de la commune de CARNOULES ▶Compte de gestion 2023 ▶Adoption du compte administratif 2023 ▶Affectation des résultats 2023 ▶Vote du budget primitif 2024 ▶Révision de phasage des crédits de paiement de l'autorisation de programme 926 travaux réparation des canalisations en intervention d'urgence ▶Rapport d'analyse des offres et choix du bureau d'études pour la mission SPS ▶Rapport d'analyse des offres et choix du bureau d'études pour le diagnostic amiante et HAP concernant la conduite de LA LONDE ▶Accroissement saisonnier d'activité création d'un emploi non permanent

	<ul style="list-style-type: none"> ▶Recrutement au titre d'une activité accessoire création d'un emploi non permanent au titre d'une activité accessoire
	▶Tableau des consommations d'eau 2023
03/07/2024	<ul style="list-style-type: none"> ▶Modification de la commission d'appel d'offres ▶Modification de la commission consultative des services publics locaux ▶Délégation du service public d'eau potable choix du bureau d'études ▶Décision modificative n°1 ▶Renforcement de la conduite de LA LONDE tranche 2 ▶Rapport du délégataire exercice 2023 ▶Rapport sur le prix et la qualité du service exercice 2023 ▶Rapport d'activité du SIAECRET exercice ▶Convention d'occupation précaire des locaux ▶Convention tripartite d'occupation site des Maurettes à Hyères
27/09/2024	<ul style="list-style-type: none"> ▶Recrutement au titre d'une activité accessoire – Création d'un emploi non permanent ▶Lancement d'une consultation pour un accord cadre financier et comptable 2025-2026-2027-2028 ▶Élection du 5 ème vice Président
	<ul style="list-style-type: none"> ▶Modification de la composition du bureau ▶Accroissement saisonnier d'activité création d'un emploi non permanent ▶Accord cadre choix de l' assistant financier pour 2025-2028
12/11/2024	<ul style="list-style-type: none"> ▶Modification de la Commission d'Appel d'offres suite à la démission de Monsieur DAVID ▶Modification de la Commission Délégation de Service Public ▶Décision modification n°2 ▶Contrôle de l'Affermage 2023 ▶Lancement d'une consultation accord cadre pour intervention d'urgence ▶Lancement d'une étude de faisabilité Génie Civil usine du Trapan

MISSIONS PRINCIPALES EN COMPTABILITÉ ET FINANCES

- ▶Élaboration du budget, des décisions modificatives, et du compte administratif
- ▶Exécution du budget et décisions modificatives
- ▶Suivi comptable et financier des marchés publics
- ▶Mise en œuvre et suivi des travaux d'investissement
- ▶Gestion de la récupération de la TVA
- ▶Gestion du patrimoine, des subventions, de l'inventaire
- ▶Établissement des dossiers de demandes de subventions.

8- L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT

1-Administration du Syndicat.

Les effectifs 2024 du syndicat sont composés :

- d'un agent mis à disposition par la mairie de La Londe, Mme Hélène DE LA ROSA. Son temps de travail est de 35H hebdomadaires ,
- d'un agent en rémunération accessoire, Mme Alexandra BRUN intervenant sur les questions budgétaires et comptables qui a démissionné le 1 er septembre 2024,

- ❑ d'un agent en rémunération accessoire, Mme MOUCH intervenant sur les questions budgétaires et comptables , à compter du 1 er septembre 2024 .
- ❑ d'un ingénieur, M. Jean-Louis BOYER assurant le suivi technique des installations et des travaux.

L'état a confié au Trésorier Municipal de HYÈRES, le rôle de comptable du Syndicat, il valide les dépenses et les recettes aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

9- LA REPRÉSENTATION DES EPCI

Nombre de délégués 24 membres titulaires – 24 membres suppléants (soit 12 membres titulaires de la Métropole « TPM » et 12 membres titulaires pour les autres collectivités)

COMMUNE DE BORMES

Monsieur François ARIZZI Maire - Titulaire	Monsieur Daniel MONIER Titulaire	Monsieur Claude BONACORSI suppléant	Monsieur Jérôme MASSOLINI Suppléant
---	---	---	---

LA MÉTROPOLE DE « TOULON PROVENCE MÉDITERANÉE »

Monsieur Hervé CILIA Titulaire	Monsieur Jean-Pierre ÉMERIC Titulaire	Madame Anne-Marie MÉTAL Titulaire	Monsieur Julien DIAMANT Titulaire
Madame Isabelle MONFORT Titulaire	Monsieur Éric GIRAUDO Titulaire	Monsieur Patrick MONPATE Titulaire	Monsieur François CORNILEAU Titulaire
Monsieur Arnaud LATIL Maire -Titulaire	Madame Christel FITZNER Titulaire Démission	Monsieur Antoine FOGU Titulaire	Monsieur Christophe FIORETTI Titulaire
Monsieur Benoît COLIN Titulaire en remplacement de Mme FITZNER	Monsieur Anthony PISOT Suppléant	Madame Emilie PAPALEO Suppléante	Monsieur Jean-Jacques FOUQUE Suppléant
Monsieur Michaël MOLINARI Suppléant	Madame Nicole REYNAUD Suppléante	Monsieur Xavier LAFURE Suppléant	Monsieur Sébastien FRATELLA -GUIOL Suppléant
Madame Paule MISTRE Suppléante	Monsieur Alain ROQUEBRUN Suppléant	Monsieur Julien DIAMANT Suppléant	Monsieur Fabrice WEBER Suppléant

COMMUNE DE COLLOBRIÈRES

Monsieur Michel ARMANDI Titulaire	Monsieur Jean Pierre RIZZO Titulaire	Madame Christine AMRANE Maire -Suppléante	Monsieur Denis FOURNILLIER Suppléant
--	---	---	--

COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES

Monsieur François de CANSON	Monsieur Gérard AUBERT	Monsieur Jean-Marie MASSIMO	Mme Nicole SCHATZKINE
---------------------------------------	----------------------------------	--------------------------------	--------------------------

Maire - Titulaire	Titulaire	Suppléant	Suppléante
--------------------------	------------------	-----------	------------

COMMUNE DU LAVANDOU

Monsieur Jacques BOMPAS Titulaire	Monsieur Denis CAVATOIRE Titulaire	Monsieur Jean-François ISAIA Suppléant	Monsieur Nicolas COLL Suppléant
--	---	--	---------------------------------------

COMMUNE DE PIERREFEU

Monsieur Lionel POLESKA Titulaire	Monsieur Jean-Luc ROVERE Titulaire	Monsieur Marc BENINTENDI Suppléant	Monsieur Jean-Pierre AUDA Suppléant
--	---	--	---

COMMUNE DE CARNOULES

Monsieur Christian DAVID Maire - Titulaire Démission le 30 août	Monsieur Lionel BERTORELLO Titulaire démission nov 23	Madame Michèle SELLIER Suppléante	Monsieur Christophe CORTES suppléant
Monsieur Christophe CORTES Maire de Carnoules Titulaire Délibération du 26.09.2024	Madame Françoise BEGUIN Adjointe Titulaire Délibération du 26.09.2024	Madame Michèle SELLIER Suppléante	Monsieur Miguel MARTIN Suppléant

III -LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau des Communes de la Région Est de Toulon est régi par les mêmes règles que les collectivités territoriales. Cet établissement public est doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale. Ses ressources proviennent principalement de la vente de l'eau mais également de subventions allouées par le Conseil Départemental, ou par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Ces ressources permettent au syndicat de financer son fonctionnement et ses investissements (travaux divers, renouvellement et renforcement des réseaux et l'entretien des Usines).

10- BUDGET EAU POTABLE – RÉSULTAT DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE

Le compte de gestion pour l'année 2024 est conforme au compte administratif 2024.

Résultat de clôture 2024

L'exercice 2024 clôture en excédent provisoire (avant arrêt définitif des comptes) de 616K€ . Les résultats estimés 2024 sont les suivants avant pointage avec compte de gestion.

Résultats budgétaires de l'exercice

31000 - SYNDIC ALIM EAU CNES REG EST T

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 681 500,00	3 171 400,00	6 852 900,00
Titres de recette émis (b)	2 070 231,14	2 467 355,90	4 537 587,04
Réductions de titres (c)		682 932,86	682 932,86
Recettes nettes (d = b - c)	2 070 231,14	1 784 423,04	3 854 654,18
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 681 500,00	3 171 400,00	6 852 900,00
Mandats émis (f)	2 011 773,44	1 492 294,61	3 504 068,05
Annulations de mandats (g)	6 000,00	23 487,87	29 487,87
Depenses nettes (h = f - g)	2 005 773,44	1 468 806,74	3 474 580,18
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	64 457,70	315 616,30	380 074,00
(h - d) Déficit			

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 468 806,74	G 1 784 423,04	G-A 315 616,30
	Section d'investissement	B 2 005 773,44	H 2 070 231,14	H-B 64 457,70
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 370 295,70 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 218 515,33 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 693 095,51	Q= G+H+I+J 5 224 949,88	=Q-P 1 531 854,37
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 915 637,64	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 915 637,64	= K+L 0,00	
		=	=	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 468 806,74	= Q+K 3 154 718,74	1 685 912,00
	Section d'investissement	= B+D+F 3 139 926,41	= H+J+L 2 070 231,14	-1 069 695,27
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 608 733,15	= Q+H+I+J+K+L 5 224 949,88	616 216,73

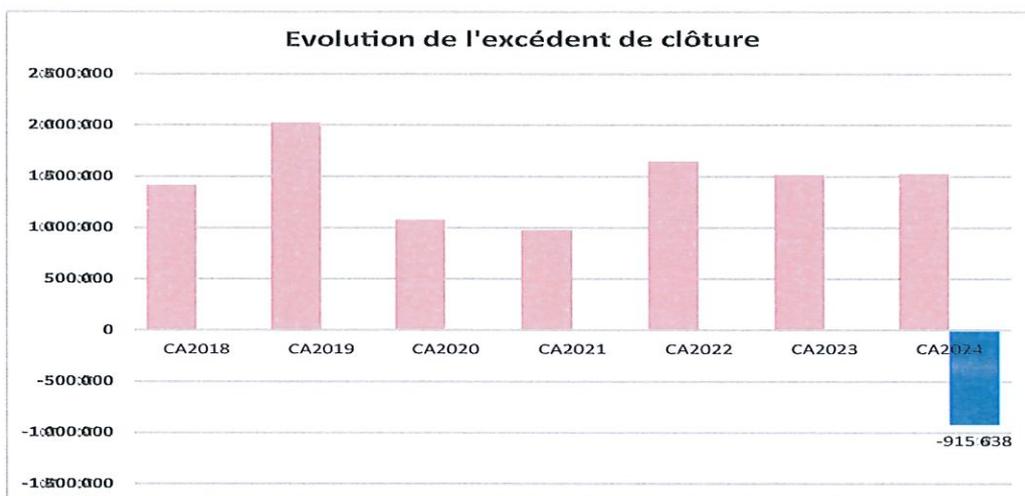
Les axes financiers de la mandature sont les suivants :

- une politique de renouvellement des canalisations et de travaux sur les ouvrages de production et de stockage selon les nécessités techniques.
- un recours maîtrisé à l'endettement en veillant à une relative stabilité de nos annuités d'emprunt.

Toujours dans la même logique, le budget 2024 doit permettre la réalisation des travaux portant sur :

- la réalisation d'opérations budgétées et non réalisées en 2023
 - le second tronçon de la canalisation de La Londe a commencé à l'automne 2024 pour une réception courant du mois d'avril 2025 ;
- les travaux sur les sites des usines
- le débroussaillage OLD.
- d'autres travaux courants sur les installations (travaux en urgence).

Le graphique suivant illustre l'évolution de l'excédent de clôture (histogrammes roses : Résultat avant restes à réaliser, histogramme bleu : solde des restes à réaliser 2024). L'excédent de clôture N est consommé dans le financement des travaux N+1.



Le niveau du résultat 2024 de 616K€ permettra le financement du solde des travaux du second tronçon de la canalisation de la Londe ainsi qu'un million de travaux de canalisation.

A. Dépenses réelles de fonctionnement

Sur les postes de charges historiques, il est envisagé dans la continuité des ouvertures budgétaires 2024.

a) Charges à caractère général

Le budget 2024 s'établissait à 239K€.

Le tableau suivant décompose par article l'enveloppe budgétaire prévisionnelle :

Chap	Compte	Libellé	CA 2020	CA2021	CA2022	CA2023	Budget 2024	CA2024
011	6064	fournitures administratives	3 718	3 207	903	1 126	3 800	1 197
011	6066	carburants	975	1 752	1 369	1 847	5 000	2 124
011	6068	autres		962		0	500	
011	6132	locations	6 300	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200
011	61528	entretien terrains			47 062	61 679	104 000	104 220
011	61551	entretien véhicules						0
011	6156	maintenance (Némausic, N	6 408	7 089	6 445	10 751	9 000	11 454
011	6161	assurance multirisques	11 657	12 107	12 819	14 714	15 000	18 607
011	617	études pré renouvellement DSP				22 308	50 000	42 330
011	6226	honoraires - sous-total	27 162	20 373	28 566	14 789	16 000	8 175
011	6226	classification réseau classe A - RAR2020			28 320			0
011	6231	annonces et insertion	185		0	1 662	2 000	810
011	6238	divers	50	50	986	1 296	1 100	50
011	6251	voyages et déplacements		390	0	0	1 700	
011	6257	réception	1 991	13	341	1 752	4 200	1 787
011	6261	frais d'affranchissement	1 364	1 382		824	500	
011	6262	frais de télécommunication	719	311	1 219	6 991	7 000	927
011	627	frais bancaires				600	3 000	700
011	6288	Autres	0		2 160	166	9 000	
011	011 - charges à caractère général		60 569	54 835	137 389	147 706	239 000	199 582

b) Charges de personnel

Ce poste comprend la mise à disposition de personnel. Le budget 2024 est stabilisé à 140K€ à l'égal du budget 2024.

L'évolution des charges de personnel est la suivante :

Chap	Compte	Libellé	CA 2020	CA2021	CA2022	CA2023	Budget 2024	CA2024
012	012 - charges de personnel		51 286	51 239	51 463	106 950	140 000	128 891

c) Autres charges de gestion courante

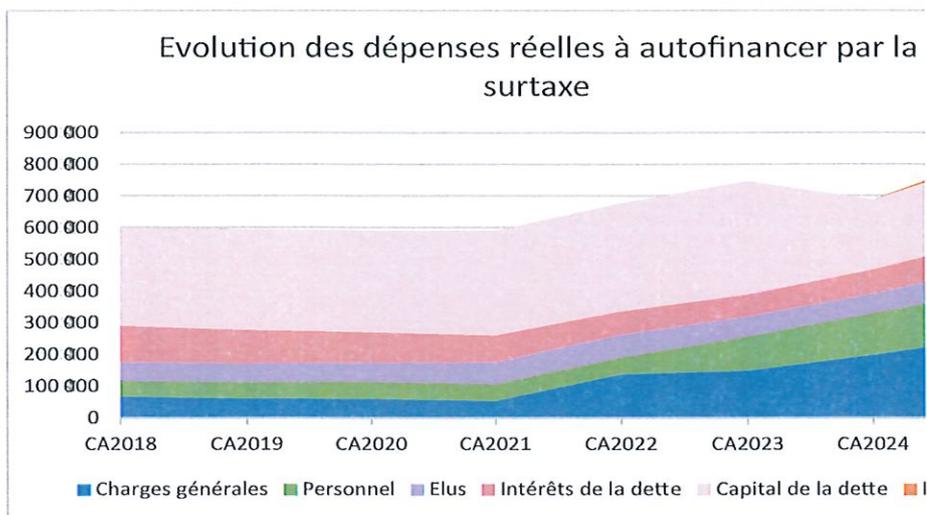
Le budget 2025 de charges de gestion courante est stabilisé

Chap	Compte	Libellé	CA 2020	CA2021	CA2022	CA2023	BP2024	CA2024
65	65 - charges de gestion courante		62 350	71 017	74 251	65 707	75 000	64 216

d) Intérêts

Chap	Compte	Libellé	CA 2020	CA2021	CA2022	CA2023	Budget 2024	CA2024
66	66 - charges financières		96 980	83 434	72 728	68 793	88 000	74 527

Compte	Libellé	CA 2020	CA2021	CA2022	CA2023	Budget 2024	CA2024
011 - charges à caractère général		60 569	54 835	137 389	147 706	239 000	199 582
012 - charges de personnel		51 286	51 239	51 463	106 950	140 000	128 891
022 - dépenses imprévues		0				16 477	
65 - charges de gestion courante		62 350	71 017	74 251	65 707	75 000	64 216
66 - charges financières		96 980	83 434	72 728	68 793	88 000	74 527
67 - charges exceptionnelles			2 819			0	
68 - provisions		0					
Charges réelles - fonctionnement		271 185	263 344	335 831	389 155	558 477	467 216
16 - Capital de la dette		320 205	330 507	341 154	358 158	240 079	220 900
Total - Charges à autofinancer		591 391	593 851	676 985	747 314	798 556	688 116



11- SURTAXE

Le Comité syndical a décidé de ne pas augmenter la surtaxe syndicale qui s'élève à 2211,57 euros par débits souscrits et par mois, cette surtaxe n'a pas augmenté depuis le 1^{er} janvier 2006.

On peut noter sa relative stabilité depuis 2014, conséquence de la fixité de la surtaxe syndicale et de la maîtrise des dépenses de gestion. L'épargne brute équivaut à l'autofinancement brut issu de l'exercice et présenté en amont.

La surtaxe est facturée par le délégataire aux communes membres pour le compte du syndicat.

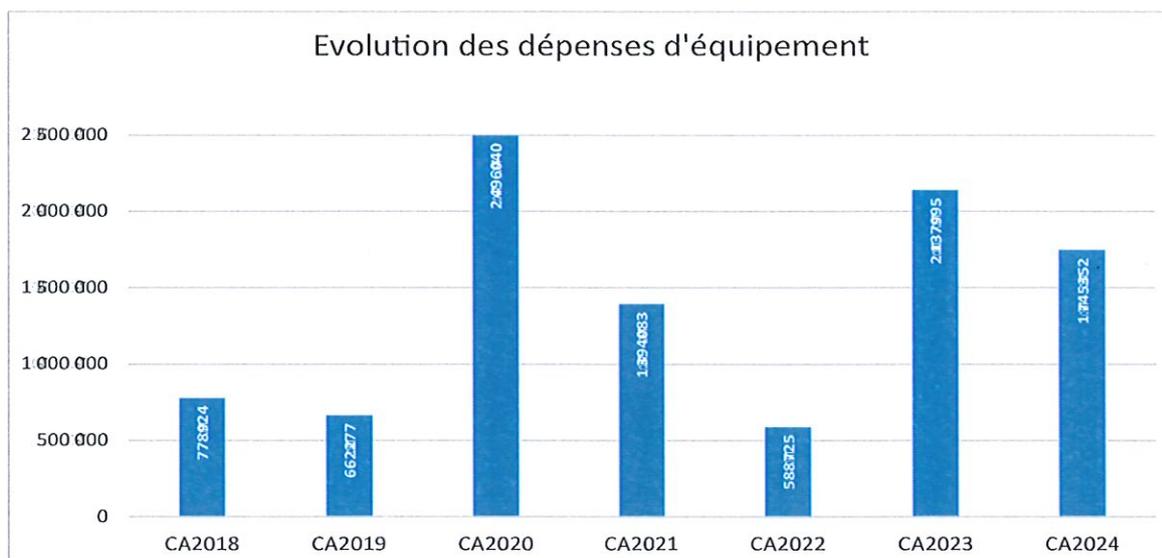
Le tableau suivant retrace la surtaxe acquittée par chaque commune.

Commune	Débit souscrit	Surtaxe annuelle
Pierrefeu	49	108K€
Carqueiranne	65	144K€
Bormes	165	365K€
Collobrières	7	15K€
Hyères	180	398K€
La Londe Les Maures	83	184K€
Le Lavandou	165	365K€
La Crau	55	122K€
Carnoules	2	4K€
TOTAL	771	1 705K€

Les recettes de surtaxe sont donc envisagées à hauteur de 1 705K€.

Les loyers des antennes téléphoniques sont à 38K€ (18K€ INFRACOS / 20K€ ON TOWER).

Le tableau suivant illustre la formation de l'épargne syndicale :



	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes de gestion courante	1 720K€	1 725K€	1 738K€	1 766K€	1 744K€
Surtaxe syndicale	1 705K€	1 705K€	1 704K€	1 706K€	1 705K€
Loyers	14K€	19K€	34K€	59K€	39K€
Dépenses de gestion courante	-174K€	-177K€	-263K€	-320K€	-393K€
Charges à caractère général	-61K€	-55K€	-137K€	-148K€	-200K€
Charges de personnel	-51K€	-51K€	-51K€	-107K€	-129K€
Charges de gestion courante	-62K€	-71K€	-74K€	-66K€	-64K€
Epargne de gestion annuelle	1 545K€	1 547K€	1 475K€	1 445K€	1 351K€
Intérêts de la dette	-97K€	-83K€	-73K€	-69K€	-75K€
Dépenses imprévues		-1K€			
Produits exceptionnels	0K€			11K€	
Epargne brute annuelle = autofinancement	1 448K€	1 463K€	1 402K€	1 388K€	1 276K€
Annuité de la dette en capital	-320K€	-331K€	-341K€	-358K€	-221K€
Epargne nette annuelle	1 128K€	1 133K€	1 061K€	1 029K€	1 056K€

Sur l'exercice 2024, les travaux suivants ont été réalisés ou restent à réaliser

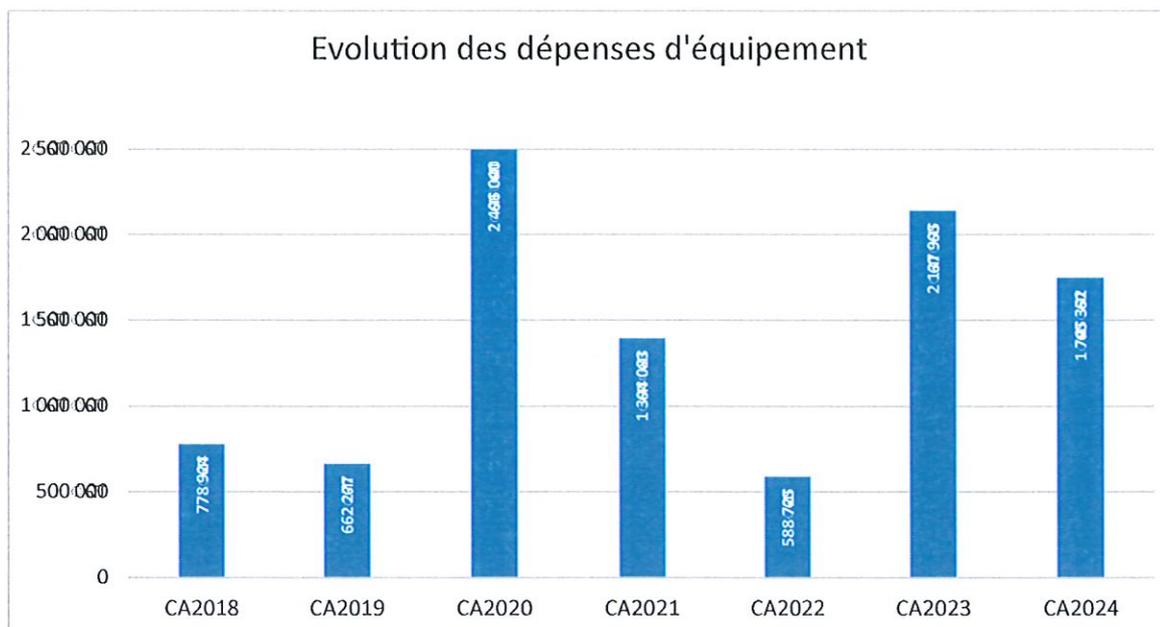
	Budget 2024	CA2024	RAR2024	Crédits annulés
<i>Chap 20-études divers</i>	48 066	12 176	1 066	34 824
<i>Chap 21-acquisitions hors opération</i>	56 000			56 000
<i>Chap 23-travaux hors opération</i>	61 000			61 000
Opération 909-Carnoules	66 000		46 705	19 295
Opération 910-Trapan	91 218	85 923	2 200	3 095
Opération 911-Maurettes	13 000		10 120	2 880
Opération 921-Sécurisation clôtures	57 702	51 670		6 032
Opération 926 - travaux suite casse	113 358	44 498		68 860
Opération 928-Sécurisation équipement	4 506			4 506
Opération 930-Canalisation La Londe	260	36		224
Opération 931-TRAPAN-Groupe Electrogène	1 156	373	156	627
Opération 932-PIERREFEU-Cana DN500	10 474	4 914		5 560
Opération 933-Canalisation La Londe	2 628 822	1 545 762	855 391	227 669
2-Dépenses d'équipement	3 151 562	1 745 352	915 638	490 572

La dernière version du schéma directeur présentée en octobre 2020 établit le programme de travaux à réaliser (hors travaux courants tels que réparation en urgence, débroussaillage) à 13 720 000€ TTC en valeur 2020 décomposés ainsi :

Fonction	Localisation	Travaux	Estim (€ TTC)	Année réalisation
Patrimonial Ouvrages	CARNOULES / ANGUILLON / Part. BORMES	Réhabilitation réservoirs suite diagnostic GC (tranche ferme)	1 015 000 €	2019-2020
Patrimonial Ouvrages	CARNOULES / ANGUILLON	Réhabilitation réservoirs (options 1 et 2)	665 000 €	2020
Patrimonial Réseau	CABASSON		1 242 000 €	2020
Sécurisation/actes de malveillance	Ensemble SIACRET	Sécurisation des accès - Equipements	504 000 €	2021
Sécurisation/actes de malveillance	Ensemble SIACRET	Sécurisation des accès - Clotures	534 000 €	2021
Sécurisation / Patrimonial Réseau	JASSONS / LA LONDE	Renforcement en DN400 sur 1,210 km	1 000 000 €	2021
Sécurisation/ Vulnérabilité	LES JASSONS / PETIT NICE	Automatisation de 3 vannes	72 000 €	2022
Sécurisation /coupure électrique	TRAPAN	Groupe Elec. Au réservoir COL TRAPAN	168 000 €	2022
Patrimonial Ouvrages	TRAPAN	Diagnostic du GC (usine + 2 réservoirs)	18 000 €	2022
Sécurisation / Patrimonial Réseau	LA LONDE	Renforcement en DN400 - Tranche 1 : 1,975 km	1 200 000 €	2022
Sécurisation / Patrimonial réseau	LA LONDE	Renforcement en DN400 - Tranche 2 : 2,410 km	1 446 000 €	2022-2023
Patrimonial Réseau	LE LAVANDOU	Renouvellement DN200 sur 4,323 km	1 296 000 €	2024
Sécurisation stockage	MAURETTES	Nouveau réservoir 3 000 m³	1 920 000 €	2025/2026
Patrimonial Ouvrages	VIET 1 & 2	Diagnostic du GC (x2 réservoirs)	30 000 €	2027
Patrimonial Ouvrages	TRAPAN	Réhabilitation usine TRAPAN + 2 réservoirs suite diagnostic GC	420 000 €	2027
Patrimonial Réseau	PIERREFEU	Renouvellement DN500 sur 0,648 km	540 000 €	2028
Patrimonial Ouvrages	VIET 1 & 2	Réhabilitation réservoirs suite diagnostic GC	330 000 €	2028
Patrimonial Réseau	LA CRAU / LA BENOITE	Renouvellement DN250 sur 3,296 km	1 320 000 €	2029
TOTAL TRAVAUX DE 2022 à 2030			13 720 000 € TTC	
			1 372 000 € TTC/an	
	DIVERS	200 000 €TTC/an	200 000 €TTC/an	

LES RÉALISATIONS 2024

Depuis le précédent schéma directeur, le syndicat a défini une programmation de renouvellement des conduites à court et moyen terme, afin de maintenir un réseau fiable et en bon état tout en lissant les coûts de façon cohérente et efficace. L'année 2024 a été la cinquième année des travaux faisant suite au nouveau schéma directeur qui a été présenté fin 2019 au comité syndical. Elle a été marquée par la réalisation des travaux du second tronçon de la canalisation de La Londe dont 1545K€ ont été mandatés et 855K€ restent à réaliser fin 2024.



Sur l'exercice 2024, les travaux suivants ont été réalisés ou restent à réaliser :

	Budget 2024	CA2024	RAR2024	Crédits annulés
<i>Chap 20-études divers</i>	48 066	12 176	1 066	34 824
<i>Chap 21-acquisitions hors opération</i>	56 000			56 000
<i>Chap 23-travaux hors opération</i>	61 000			61 000
Opération 909-Carnoules	66 000		46 705	19 295
Opération 910-Trapan	91 218	85 923	2 200	3 095
Opération 911-Maquettes	13 000		10 120	2 880
Opération 921-Sécurisation clôtures	57 702	51 670		6 032
Opération 926 - travaux suite casse	113 358	44 498		68 860
Opération 928-Sécurisation équipement	4 506			4 506
Opération 930-Canalisation La Londe	260	36		224
Opération 931-TRAPAN-Groupe Electrogène	1 156	373	156	627
Opération 932-PIERREFEU-Cana DN500	10 474	4 914		5 560
Opération 933-Canalisation La Londe	2 628 822	1 545 762	855 391	227 669
2-Dépenses d'équipement	3 151 562	1 745 352	915 638	490 572

1) les travaux sur le second tronçon de canalisation de La Londe sont en cours.

	Budget 2024	CA 2024	RAR 2024
Opération 933 – Canalisation La Londe	2 628 822,00	1 545 762,00	855 391,00

En synthèse, le tableau suivant récapitule les équipements envisagés en orientations budgétaires

	Budget 2024	CA2024	RAR2024
Chap 20-études divers	48 066	12 176	1 066
Chap 21-acquisitions hors opération	56 000		
Chap 23-travaux hors opération	61 000		
Opération 909-Carnoules	66 000		46 705
Opération 910-Trapan	91 218	85 923	2 200
Opération 911-Maurettes	13 000		10 120
Opération 921-Sécurisation clôtures	57 702	51 670	
Opération 926 - travaux suite casse	113 358	44 498	
Opération 928-Sécurisation équipement	4 506		
Opération 930-Canalisation La Londe	260	36	
Opération 931-TRAPAN-Groupe Electrogène	1 156	373	156
Opération 932-PIERREFEU-Cana DN500	10 474	4 914	
Opération 933-Canalisation La Londe	2 628 822	1 545 762	855 391
Travaux nouvelle canalisation 2025			
2-Dépenses d'équipement	3 151 562	1 745 352	915 638

□ Un excédent de clôture 2024 après restes à réaliser de 616K€

12- L'ENCOURS DE LA DETTE SYNDICALE

La dette syndicale a été conclue intégralement à taux fixes. Elle comporte au 1er janvier 2024, deux emprunts en cours de remboursement :

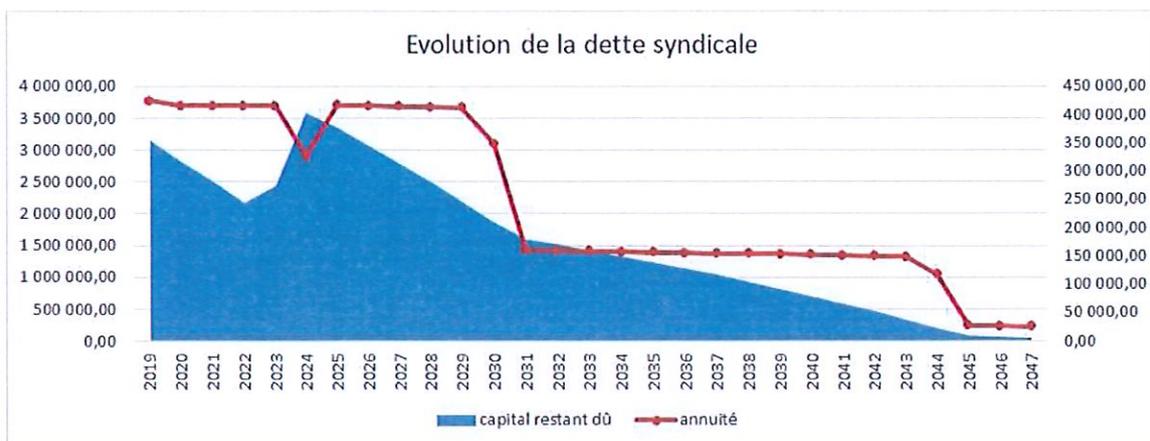
Emprunt	Capital restant dû au 01/01/2024	Annuité 2024	Capital restant dû au 31/12/2024
Emprunt 2023	594 000	46 757	570 000
Canalisation la Crau Maurettes 2010	1 485 237	250 414	1 288 337
Total	2 079 237	297 171	1 858 337

La politique financière d'autofinancement du syndicat a permis un désendettement progressif

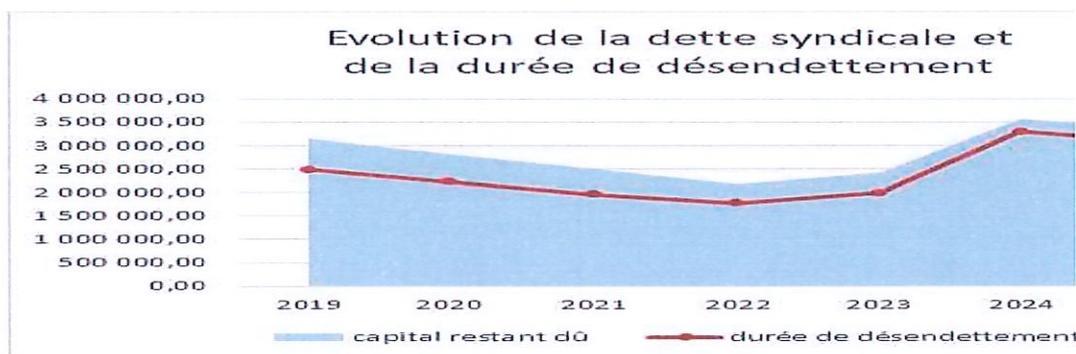
En 2024, la dette syndicale progresserait donc de 1 267K€

Emprunt	Capital restant dû au 01/01/2024	Nouvel emprunt 2024	Capital 2024	Capital restant dû au 31/12/2024	Intérêts 2024
Emprunt 2024		1 500 000	-11 341	1 488 659	-18 750
Emprunt 2023	594 000		-24 000	570 000	-22 757
Canalisation la Crau Maurettes 2010	1 485 237		-196 900	1 288 337	-53 514
Total	2 079 237	1 500 000	-232 241	3 346 996	-95 021

Le graphique suivant illustre l'évolution prospective de la dette syndicale en capital restant dû et l'annuité après la souscription de ce nouvel emprunt.



Après souscription de ces nouveaux emprunts, la durée de désendettement du syndicat resterait inférieure à 3 années.



En

2024 le SIAE a lancé :

- 3.4M€ HT de travaux du second tronçon de canalisation en DN400 de La Londe
- Ainsi que les travaux récurrents nécessaire à l'amélioration de notre patrimoine (changement de canalisation en urgence suite casses, travaux sur les usines, ...).

13- LE PRIX DU MÈTRE CUBE PAR COMMUNE - ANNÉE 2024

COMMUNES	PRIX DU M3
PIERREFEU	1,350€
LA CRAU	1,045€
CARQUEIRANNE	1,620€
HYÈRES	2,138€
LA LONDE	1,232€
BORMES LES MIMOSAS	1,562€
LE LAVANDOU	1,465€
COLLOBRIÈRES	1,383€
CARNOULES	0,00€
PRIX MOYEN	1,466€

IV - LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2024

Le SIAECRET est maître d'ouvrage pour tous les travaux de renforcement et d'extension du patrimoine, ainsi que les travaux de renouvellement du génie civil et des canalisations.

Il existe actuellement une réelle politique de renouvellement des canalisations car plus de 50% du linéaire du réseau a plus de 50 ans. Afin de maintenir un réseau fiable et en bon état le syndicat a décidé depuis plusieurs années de renouveler de façon cohérente et efficace tout le réseau. Plus de 80 % des canalisations sont en fonte, 10 % en acier et 6 % acier enrobé de béton.

A la fin du programme de renouvellement à court et moyen terme, toutes les conduites en matériau BONNA qui dataient de 1955 auront été renouvelées.

Le plan de renouvellement a été défini par groupe de conduites en prenant en compte de la date de pose des canalisations et de leur composition.

Programme des travaux de remplacement de conduites

Localisation	Etat des lieux	Détails des travaux						Linéaire (ml)	Priorité
		P.S.	DN	PI	RV	Vent.	Brcht		
Commune de La Londe Antenne Col du Trapan	Conduite DN 300 à passer en DN 400	10	400	1	3	2	3	4 385	1 (travaux en cours du 2023 à 2025)
Commune de Pierrefeu	Conduite DN150		150	1				1200	0 (travaux réalisés en 2024)
Commune du Lavandou	Conduite Fonte grise DN 200	10	250	0	3	3	2	4 323	3
Commune de Carqueiranne Antenne Benoîte	Conduite Fonte grise DN 250	10	250					3 620	2
Commune de Pierrefeu Raccordement > Les Oliviers	Conduite BONNA (âme tôle, béton) Année 1950 Joint Plomb Protection Cathodique Plusieurs casses Difficile à réparer dans l'urgence 100% enrobé	14	500		3	1	2	648	4

14- LES FAITS MARQUANTS DE 2024

USINE DU TRAPAN

Remise en état de la clôture	3 190,00 EUROS TTC
Installation d'une fosse septique montant des travaux	23 540,00 EUROS TTC

RÉPARATION DE CASSES EN URGENGE A LA CHARGE DU SIACRET ≥ 12 ML

Lieu	Montant HT	Montant TTC
Réparation fuite sur raccord diamètre 500 mm Cave coopérative PIERREFEU	5 184,42€	6 221,30€
Réparation casse d'une canalisation en diamètre 300 mm quartier la Fossette LE LAVANDOU	13 417,05€	16 100,46€
Réparation Casse d'une canalisation en diamètre 250 mm antenne de la Benoîte à CARQUEIRANNE	9 680,49€	11 616,58

RÉPARATION EN URGENGE À LA CHARGE DU FERMIER ≤ 12 ML

Lieu

Réparation d'une casse à l'antenne de la benoîte CARQUEIRANNE	À la charge de VEOLIA
Réparation d'une casse après la verrerie à BORMES	A la charge de VEOLIA



GÉNÉRATEUR D'EAU ATMOSPHÉRIQUE

L'installation provisoire en partenariat avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur, VEOLIA et le SIAECRET d'un générateur d'eau atmosphérique à titre expérimental à l'usine du Trapan fin août.



BORMES LES MIMOSAS

PREMIÈRE EN FRANCE : UN GÉNÉRATEUR D'EAU ATMOSPHERIQUE MOBILE

Le 5 septembre, François de Canson, vice-président de la Région Sud, participait à la démonstration et présentation inédite du générateur présent dans le cadre de sa tournée estivale d'expérimentation en région Sud.

Face à la nécessité de trouver de nouvelles ressources en eau, la Région s'est dotée du premier générateur d'eau atmosphérique mobile, d'une capacité nominale de production de 500 litres par jour, énergétiquement autonome grâce à l'usage de panneaux solaires et de batteries.

PLAN OR BLEU

Une excellente initiative pour François de Canson : « Chaque jour, partout dans le monde, nous sentons les effets du dérèglement climatique. Aujourd'hui, personne ne peut nier son impact sur la ressource en eau. Toutes les études prévoient une baisse du niveau des nappes et des débits dans les cours d'eau dans les années à venir, selon le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM), notamment parce que les périodes de longues sécheresses sont plus fréquentes. Mais n'oublions pas que gérer la rareté hydrique a toujours fait partie de l'histoire de notre région » (...).

Dès 2018, à l'initiative du président Renaud Muselier, la Région s'est donc dotée d'un plan Or-bleu dédié à la ressource en eau (800 millions mobilisés) avec la SCP dans un rôle de leader. Avec ce plan, la région exerce une mission d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de ressource en eau et des milieux aquatiques, aux côtés de l'État et de l'Agence de l'eau. Le plan s'articule autour de 6 axes. Tout d'abord, améliorer la gouvernance à travers le pilotage de la mission d'animation et de concertation

des eaux usées. Sur ce point, notre objectif est de passer à 10% de réutilisation dans le Var. Actuellement, 17 stations d'épuration rejettent de l'eau dans la mer pour plus de 50 millions de mètres cubes par an. La réutilisation des eaux traitées du littoral permettrait de réduire la pression sur la ressource en eau du Verdon. Nous travaillons ce dossier avec les opérateurs Suez et Véolia qui nous ont accompagnés lors de notre mission en Israël. Dans le cadre de son Plan Or bleu, la Région s'est dotée d'une innovation exceptionnelle à titre expérimental avec ce

sur l'eau et poursuivre la modernisation des réseaux d'irrigation et les économies d'eau en agriculture. Ensuite, se positionner comme collectivité exemplaire sur son patrimoine et promouvoir la sobriété pour tous les usages de l'eau et dans tous les secteurs professionnels. Enfin, la Région développe l'innovation dans le domaine de la réutilisation des eaux usées traitées, communiquer vers le grand public sur la nécessaire sobriété de tous dans les usages de l'eau.

La Société du Canal de Provence a expérimenté cette solution à Rians du 19 au 25 août. Aujourd'hui, cette expérimentation continue à Bormes-les-Mimosas.

INNOVATION EXCEPTIONNELLE

« En 2023, avec le président Renaud Muselier, nous nous sommes rendus en Israël, pays exemplaire dans la gestion de l'eau. Ce déplacement nous a confortés dans la triple vision qui était la nôtre : sobriété des usages, surveillance et entretien des réseaux et innovation avec notamment la réutilisation

Dès 2025, le générateur sera prêté aux communes et aux établissements publics.

générateur d'eau atmosphérique. La Société du Canal de Provence a expérimenté cette solution à Rians du 19 au 25 août. Aujourd'hui, cette expérimentation continue à Bormes-les-Mimosas. L'objectif est de tester la productivité des générateurs dans les conditions climatiques des différentes zones du territoire, du littoral aux zones montagneuses en passant par les terres ». Concrètement, la quantité d'eau produite dépend de la température et du taux d'humidité du secteur concerné. D'une capacité nominale de production de 500 à 600 litres par jour, ce générateur fonctionne de façon autonome grâce à 14 panneaux solaires et des batteries. Son développement a été conçu par la société AirDrink, une société des Bouches-du-Rhône.

« Dès 2025, le générateur sera prêté aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui manquent d'eau en période de sécheresse. Pour l'heure, il n'existe qu'un exemplaire de ce générateur d'eau du 21^{ème} siècle mais au regard de ses excellents résultats, je suis certain que cette technologie nouvelle trouvera un développement dans les mois et les années qui viennent », annonce François de Canson. ■

Photos Philippe OLIVIER.



MARCHÉS PUBLICS SIGNÉS EN 2024

Accord cadre débroussaillage 2024-2027	83 862,00 € TTC
Diagnostic amiante et HAP conduite LA LONDE	7 530,00€ TTC
Renforcement de la conduite LA LONDE tranche 2	2 637 654,00€ TTC
Mission AMO DSP	143 31,00 € TTC
AMO Assistance financière et comptable 2025-2028	20 550,00€ TTC

15 -PRÉSENTATION DES TRAVAUX RÉALISÉS

RENFORCEMENT DE LA CONDUITE DIAMETRE 300 MM EN DIAMETRE 400 MM EN FONTE DE L'USINE DU TRAPAN TRANCHE 2 COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau des Communes de la Région Est de Toulon finalise le renforcement de la canalisation de transport d'eau potable sur les communes de LA LONDE LES MAURES et de BORMES LES MIMOSAS afin d'assurer la sécurisation et la distribution en eau potable. Faisant suite au premier tronçon entre le surpresseur au droit du boulodrome et le pont du Maravenne, le deuxième tronçon se fait entre le pont du Maravenne et la station de pompage du Col du Trapan. Les travaux portent sur la pose d'une canalisation de diamètre 400 en fonte sur une longueur de 3 200 ml située sur les communes de LA LONDE et de BORMES LES MIMOSAS.



Trancheuse

SEAECRET - TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA CONDUITE DIAMETRE 300MM EN DIAMETRE 400MM EN FONCTION L'USURE DU TRAFIC TRANCHEE 2



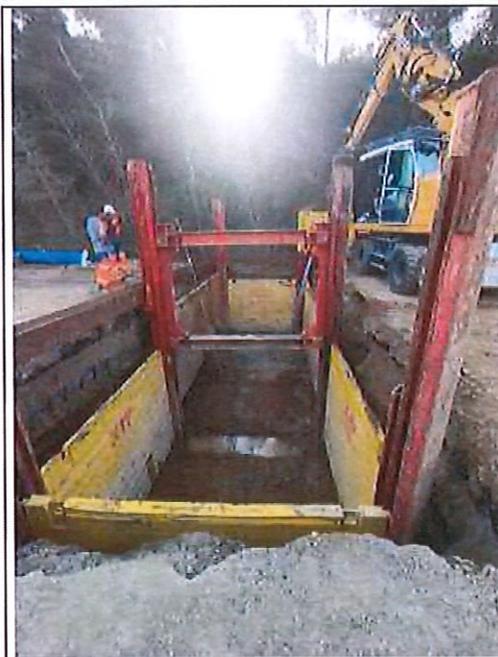
Caroubiers après le passage de la voute en pierre



Fin de pose début de piste Cyclable



Emplacement réservé pour Ponceau 1





Remblaiement en réemploi à -30cm avant l'enrobé.

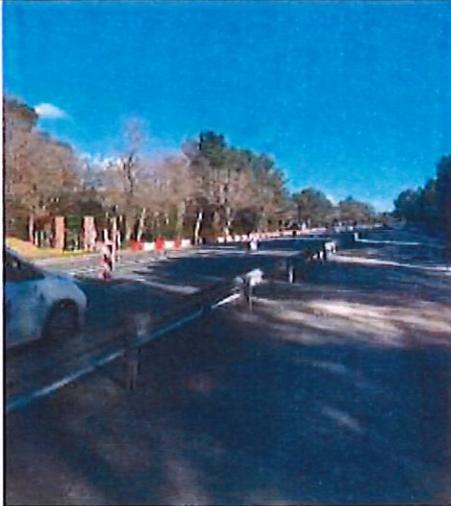


Fin caroubiers

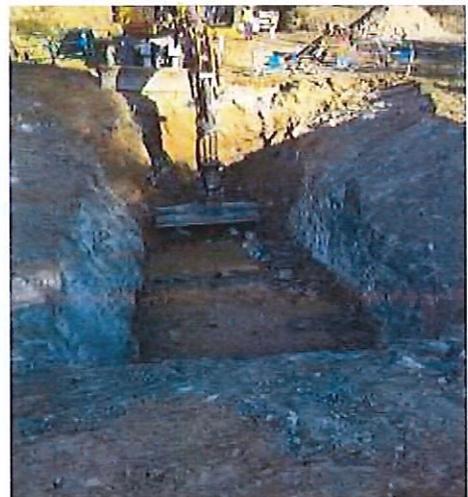


Remblaiement en cour sur Piste Cyclable

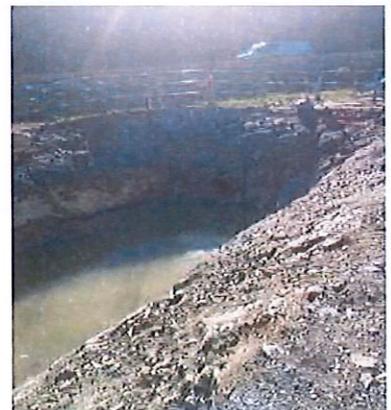




Signalisation bord de Départementale terminé



Montage des pièces fonçage 1 reste à mettre en place la vidange et le regard



Fonçage 2 terminé



Sortie ø250 Fonçage 1



Montage de pièce au droit du regard Valcro



Sortie ø250 Fonçage 1



Sortie Fonçage 2 coté col du trapan



Tranchée après fonçage 2 vers col du trapan (Roche présente)



Remblaiement de la canalisation sortie fonçage 2 coté Trapan (enrobage grain de riz)



Raccordement côté Maravenne Terminé



Raccordement Valcro Terminé

USINES

Le SIAECRET attache une importance au maintien du patrimoine. Pour cela le SIAECRET a missionné un prestataire pour établir un bilan sur l'usine du Trapan en faisant un diagnostic génie civil. L'usine est un équipement essentiel dans le patrimoine du Syndicat, les élus ont décidé d'engager un diagnostic complémentaire sur le génie civil, cette étude a permis de mettre en évidence des dysfonctionnements sur le bâtiment et mettre en avant les zones prioritaires à réhabiliter.

DIAGNOSTIC DE L'USINE DU TRAPAN – GENIE CIVIL AVRIL 2024



DIAGNOSTIC GÉNIE CIVIL SUR LES BÂCHES 1 ET 2 ET LA TOUR D'OZONATION MENÉ PAR LA SOCIÉTÉ INFRANÉO

l'étude a mis en évidence : un enduit en grande partie dégradé sur la bache n°2

Caractéristiques générales des travaux

Désignation	Principes généraux de réhabilitation
Reprise généralisée pou ponctuelle de l'enduit voile Est, Nord et Ouest	Pose d'une couche de béton
Posé d'un revêtement	Pose d'un mortier sur résine d'étanchéité

Diagnostic sur les poteaux

Caractéristiques générales des travaux

Désignation	Principes généraux de réhabilitation
Traitement des aciers corrodés	Piquage du béton, brossage pour retirer la rouille et les parties non adhérentes, traitement de l'armature à l'aide d'un revêtement anticorrosion réparation au mortier
Pose d'un enduit et d'une étanchéité	Pose d'un mortier sur résine d'étanchéité

Diagnostic sur la bache N°1

Les travaux concernent principalement la partie haute de l'ouvrage soit :

-La dalle de couverture - Les poutres – les hautes de voile – les poteaux – la dalle et poutre du désaturateur

Désignation	Principes généraux de réhabilitation
Démolition des enduits et des bétons	Démolition des enduits dégagement des armatures
Traitement des aciers corrodés	Brisage, traitement de l'armature avec un revêtement anti corrosion
Reconstitution de la structure	Pose d'un mortier hydraulique
Pose d'un enduit	Pose d'une couche de béton

DIAGNOSTIC STRUCTUREL DE LA TOUR D'OZONATION CES TRAVAUX CONCERNENT :

La dalle de couverture, les voiles verticaux, le radier

Désignation	
Pose d'un enduit	Pose d'une couche de béton
Pose d'une couche d'étanchéité	Mise ne œuvre d'une résine de protection

Monsieur le Président a mandaté dans le cadre de son marché à bon de commande, le Cabinet MERLIN pour une expertise complémentaire avec une hiérarchie des travaux à effectuer en urgence à l'usine du Trapan. Les Résultats seront présentés début 2025.

USINE DU TRAPAN

NATURE	PRIX
INSTALLATION D'UNE FOSSE SEPTIQUE	23 540,00 EUROS TTC
REMISE EN ÉTAT DE LA CLÔTURE	3 190,00 EUROS TTC



FOSSE SEPTIQUE USINE DU TRAPAN



REMISE EN ÉTAT CLÔTURE À L'USINE DU TRAPAN

	EXERCICE 2024
INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE	
Estimation de la population desservies	121 755 Hab
Nombre de communes membres	9
Nombre d'installation de production	3
Capacité de production m3/jour	73 900 m3
Débits souscrits	771
Débits de pointe l/s	582,28 l/s
Prix moyen du m3	1,466 €
Volume prélevé	7 344 142 m3
Volume produit	7 148 854 m3
Volume vendu	6 807 450 m3
Volume non comptabilisé	341 404 m3
INDICATEURS DE PERFORMANCE	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées microbiologie (ARS)	100%
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées concernant les paramètres physico chimiques (ARS)	100%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (collectivité et délégataire)	90%
Rendement global (usines et réseau)	96,2%
Rendement des usines	97,3%
Rendement du réseau de distribution (délégataire)	95,2%
Indice linéaire des volumes non comptés (délégataire)	7,50 m3/J/km
Indice linéaire de pertes en réseau délégataire	7,50 m3/J/km
Taux moyen de renouvellement (collectivité)	0,97%
Longueur total du réseau	124 KM
Indice d'avancement de la protection de la ressource (collectivité)	47 %

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau
des communes de la Région Est de TOULON
Maire de La Londe Les Maures,
Vice-Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur,

François de CANSON

